



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Voici un article qui explique les conséquences du dérèglement climatique sur la châtaigneraie. Nos chères abeilles étant très dépendantes de cet arbre pour en récolter le nectar et produire le miel monofloral du même nom, comment vont-elles s'adapter ?

Le dérèglement climatique est le phénomène d'augmentation des températures moyennes de l'air, induit par la quantité de chaleur piégée à la surface terrestre, du fait des émissions de gaz à effet de serre (CO2, etc.)

Ce phénomène engendre, ces dernières années, une évolution de la niche climatique du châtaignier et la recrudescence d'événements extrêmes qui impactent négativement la castanéculture et interrogent sur son devenir à plus ou moins long terme. Le principal écueil de la châtaigneraie réside dans son caractère immobile et son cycle de vie long, la rendant peu adaptable aux évolutions climatiques, du moins à la vitesse où elles se produisent actuellement. On constate déjà certains phénomènes sur les basses altitudes et sur les adrets où des dépérissements sont fréquemment observés. La hausse de la concentration en dioxyde de carbone de l'atmosphère, qui entraîne l'allongement de la période végétative stimule l'activité photosynthétique des arbres et accélère leur croissance. On pourrait y voir un effet positif, mais combiné à la hausse des températures et donc à l'évapotranspiration, cela augmente les besoins en eau.

Parallèlement aux évolutions de fond (réchauffement et sécheresses récurrentes), les châtaigneraies sont désormais également exposées à des événements atypiques. En effet, l'allongement de la période végétative provoque l'avancement de la date de débourrement et retarde la senescence des feuilles, exposant davantage l'arbre au gel printanier ou aux chutes précoces de neige.

Outre les effets directs mentionnés, le dérèglement climatique favorise également l'expression de maladies, de champignons et/ou d'insectes ravageurs. En témoigne, le développement de l'encre depuis plusieurs années et dernièrement celui de la pourriture brune qui s'exprime davantage au sein des bogues échaudées par les fortes températures du mois de septembre. Face à ces constats multiples, il devient essentiel de réfléchir aux réponses à apporter. La préservation de la diversité de l'espèce et la protection des sols seront des bases indispensables à l'adaptation aux changements à venir pour la châtaigneraie. Planter des variétés adaptées aux évolutions climatiques lors des chantiers de greffe et de plantation peut être une première réponse. Apporter plus de soins aux arbres et favoriser la fertilité des sols et leur capacité de rétention de l'eau en sont d'autres. Enfin, le changement climatique impacte la forêt, mais l'inverse est également vrai, puisque les forêts contribuent à atténuer l'effet de serre. La châtaigneraie a donc un rôle à jouer dans la lutte face à ces évolutions et à ce titre, elle doit être protégée et développée puisque acteur dans le ralentissement de ce dérèglement climatique.

Tout ceci n'est pas très réjouissant, surtout pour les apiculteurs cévenols !

F CHAMBON

Petites Annonces Gratuites

Annonces réservées aux abonnés à API INFO, N'hésitez pas à nous communiquer vos annonces que nous publierons dans cet espace.

Api-Info : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES. Directeur de la Publication : Gilbert Martin. Commission Presse : Frédéric Chambon, Michel Caby, Daniel Levy, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin Tirage : 200 ex. Impression : SUD ROUTAGE - Nîmes. N°141 1er Trimestre 2020. Dépôt légal : Janvier 2020

Le Conseil d'Administration du Syndicat d'Apiculture du Gard et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux personnels et apicoles pour l'année 2020.



APICULTURE

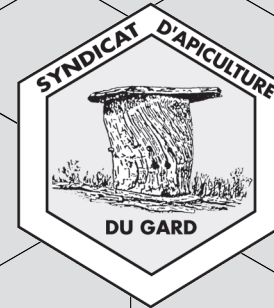
CIRE GAUFRÉE - MATÉRIEL APICOLE
EMBALLAGES POUR L'AGROALIMENTAIRE

DÉPOT DE MATÉRIEL APICOLE - Eric GAMALIE

30 Voie Domitienne - 30620 UCHAUD

Tél. 04 66 71 59 41

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30



API - INFO

ORGANE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION APICOLE



ACTIVITES 1er Trimestre

9 janvier :
préparation du
calendrier du rucher
école

10 février :
CA du SAG à
Vézénobres

22 février :
Premier cours du rucher
école/ AG de l'UNAF à
PARIS.

Salon international de
l'Agriculture

18 mars :
CA du Syndicat

Édito

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'assemblée générale du 12 décembre 2019, m'a élu nouveau président du Syndicat d'Apiculture du Gard et avant de me présenter à vous, je tiens à saluer chaleureusement Monsieur Frédéric Chambon et tout le bureau sortant pour le travail qu'ils ont accompli au sein de notre Syndicat.

Apiculteur amateur depuis plus de 40 ans, j'ai oscillé durant cette période entre 5 et 100 ruches pour maintenir maintenant mon cheptel à 50 colonies.

Gérant d'une entreprise d'aménagement d'espaces verts, de par mon métier de paysagiste et de botaniste, je travaille tous les jours au contact de la nature et j'ai constaté très tôt la dégradation de la biodiversité, aussi très rapidement, j'ai cessé toute utilisation de produits phytosanitaires et engrais chimiques dans les jardins.

Aujourd'hui notre activité d'apiculteur est menacée, car nos abeilles « Sentinelles de l'Environnement » sont bouleversées par les variations climatiques, des pratiques agricoles destructrices pour la faune et la flore, le Varroa destructor, le frelon asiatique, la perte de la biodiversité, la perte de nos races locales, ... toutes ces menaces planent sur notre beau métier et beaucoup d'apiculteurs professionnels ou amateurs abandonnent.

Le Syndicat Apicole est là pour nous aider à faire face à toutes ces difficultés, amateurs et professionnels tous unis, car je pense que c'est ensemble que nous pouvons défendre notre passion.

Durant mon mandat et avec mes collègues, nous mettrons tout en œuvre pour continuer à faire vivre l'apiculture dans le Gard, en informant par des actions de sensibilisation à l'apiculture et à la promotion du miel et en formant, grâce au rucher école, de nouveaux passionnés.

Unissons-nous et partageons notre passion !

Sur ces mots je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Apicolement votre.
Gilbert MARTIN

Directeur de la publication : Gilbert MARTIN. Commission Presse : Frédéric Chambon, Michel Caby, Daniel Levy, Jean Michel Perronneau, Gilbert Martin



PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT D'APICULTURE DU GARD
siège social : 890 Chemin de la Guinguette Laugier - 30000 NÎMES
Email : apigard@gmail.com
Internet : www.apigard.com

N° 141 - 1er TRIMESTRE 2020

AXA SARL EXCECLASSUR
Agent Général et Courtier



Assurances • Placements • Banque • Crédits •
EXCECLASSUR NÎMES VILLE ACTIVE
Siège Social
442 Av Jean Prouvé - BP 17008 - 30910 NÎMES CEDEX 2
Tél: 04 66 67 39 06 - Fax: 04 66 76 16 85
E-Mail: agence.va@excellassur.fr

3 Agences à votre service

EXCECLASSUR SOMMIERES
28 rte de Saussines - BP 21044
30250 SOMMIERES
Tél: 04 66 80 41 56 - Fax: 04 66 80 01 76
E-Mail: agence.som@excellassur.fr

EXCECLASSUR ST MATHIEU DE TREVIERS
37, Av Louis Cancel
30270 St Mathieu de TREVIERS
Tél: 04 67 55 01 84 - Fax: 04 67 63 80 70
E-Mail: agence.stmat@excellassur.fr

Capital de 1 000 500 € - ORIAS N° 09 051 023 - RCS 513 525 725



COMpte Rendu de l'AG du 23/11/2019

L'assemblée générale statutaire du Syndicat s'est tenue le 23 novembre 2019 à 9h à la Maison des associations de Nîmes. Après l'accueil des participants et les remerciements, le Président F CHAMBON donne lecture de l'ordre du jour.

RAPPORT MORAL

Lorsque j'ai accepté de prendre la présidence du SAG en 2010, la situation apicole générale n'était pas brillante. Déjà, des problèmes de mortalité importantes de colonies, faibles récoltes. Ces constats étaient valables dans notre département tout particulièrement, aggravés par des conditions climatiques particulières au Gard : sécheresses, canicules, épisodes cévenols, inondations....

Mais au niveau associatif, relation avec les autres partenaires apicoles, les relations étaient au beau fixe ! Nous travaillions main dans la main avec le GDSA, le CIVAM, la DDTM la chambre d'agriculture.

Que dire de la situation en 2019, dix ans après ? Vous êtes tous au courant des péripéties qui ont animé notre petit monde apicole durant ce laps de temps. Je peux dire que ma présidence à ce niveau là aussi n'a pas été de tout repos !

Je dois dire un grand merci à tous ceux qui m'ont accompagné, soutenu durant ces neuf années. Tous les membres du Conseil d'administration d'abord, ils ont joué un très grand rôle par leur présence, leur dévouement et leur implication. Pensez tout de même que du jour au lendemain il a fallu recréer un rucher école de toute pièce, le faire fonctionner BÉNÉVOLEMENT : aucun défraiement des déplacements pour les formateurs intervenants ! Cela n'a l'air de rien, mais si le trésorier peut vous présenter un bilan financier très positif, c'est grâce à toutes ces personnes qui ont su donner de leur temps, de leur savoir pour partager avec le plus grand nombre leur passion !

Je veux citer aussi tout particulièrement RP WALLEZ qui en tant que trésorier a tenu d'une main de fer les comptes . Merci aussi à Denis CAMBON pour sa patience, ses avis éclairés, à Patrice Xavier DRIMRACCI pour ses comptes rendus clairs et précis, Jean HIERLE toujours fidèle au poste , Pierre GOUDARD, véritable passerelle avec le CIVAM, JM PERRENNEAU, Daniel LEVY, Michel CABY qui nous sont d'un très grand soutien .

J'ai toujours voulu marcher dans les traces de celui qui sera toujours pour moi un exemple, un modèle : Elie PELLECUER. Mais je crains beaucoup sa réaction s'il voyait dans quel état est l'apiculture Gardoise aujourd'hui. Heureusement, les personnes souvent auteurs de querelles, pour ne pas dire mesquineries passent. Seules, les institutions restent. Je ne doute pas qu'après ces changements importants à la tête du Syndicat, la nouvelle équipe en qui j'ai toute confiance saura faire table rase du passé et reconstruire quelque chose de solide pour l'intérêt suprême de l'apiculture Gardoise.

Rapport d'activité 2019

Tout au long de cette année, l'ensemble des membres du conseil d'administration a œuvré au quotidien pour assurer la gestion du syndicat et ceci au niveau des moyens de communication : téléphone, mail, site internet et notre journal « Api Info ». Un grand merci à tous pour votre temps et votre implication ainsi qu'au Trésorier pour le sérieux de la gestion des comptes.

Rucher école

La quatrième session de 2019 a permis de former une vingtaine de stagiaires comme les années précédentes. Un grand merci à toute l'équipe qui s'est encore investie cette année.

Pour 2020, la liste pour la nouvelle session de formation est d'ores et déjà complète.

La Salle de cours pour le rucher école se tiendra à la Maison des associations, 2 impasse Jean Macé à Nîmes.

Apiculture Remuaux, c'est 2 magasins vous proposant tout le matériel apicole, un atelier de gaufrage artisanal, et une exploitation apicole en Bio et Nature & Progrès.

rte d'Avignon, 13570 Barbantane

04 90 95 29 11



COMpte Rendu de l'AG du 23/11/2019 suite

Bilan des récoltes

Avec la sécheresse, les apiculteurs gardois ont eu des récoltes très faibles.

Calamités agricoles

Au vu de la perte des cheptels, le SAG a adressé un courrier à la chambre d'agriculture pour faire une demande de calamité agricole. Cette demande concerne uniquement les professionnels pour la perte de cheptel ainsi que des indemnités de pertes de récoltes sous réserve que l'apiculteur soit détenteur d'une assurance tous risques.

Fête de l'Abeille à Lédignan : octobre 2019

Invité par L'association Abeille et Sagesse nous avons participé à la quatrième fête de l'abeille de Lédignan organisé par Maurice Rouvière.

Site internet du syndicat

Comme l'année dernière, un grand remerciement au webmestre du Syndicat Denis CAMBON. N'hésitez pas à transmettre toute vos idées au Webmestre afin de faire évoluer le site.

Opération Prairie fleurie et interventions des membres du SAG

L'Action Prairie fleurie a permis avec l'aide du garde vert de faire des plantations mellifères sur les conseils du SAG. Un PDF intitulé « **Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter** » est téléchargeable sur le site internet du ministère de l'agriculture.

Divers

-Signature d'une convention permettant l'obtention d'une remise aux adhérents du SAG avec les sponsors suivant:

« **comptoir agricole Cévenol (CAC)** », « **Thomas apiculture** » et « **Ickowitz Uchaud** » .

COMpte Rendu Financier

RECETTES	22813.51 €
DÉPENSES	21579.29 €
SOLDE COMPTE au 21/11/2019 :	2103.48 €
SOLDE LIVRET au 21/11/2109 :	9430.71 €

Il est ensuite procédé aux élections statutaires.

Les candidats renouvelables : MM DRIMARACCI, HIERLE, GOUDARD, se représentent. MM CHABANE et ESSNER sont candidats. Tous sont élus à l'unanimité.

Mme VINKOCZY et M VELUIRE sont cooptés par l'AG.

Commissaires aux comptes : Evelyne HUBERT - Jean-Louis AVON sont élus à l'unanimité.

Après les questions diverses, la séance est levée à 12h10.

Votre apiculture, Notre expertise

Lundi : 14h - 18h
Mardi à vendredi : 9h-12h30/14h-18h
Samedi : 9h - 12h30

Thomas
apiculture
info.gigean@thomas-apiculture.com

ZA Saint Michel
34 770 GIGEAN
04 99 04 03 40